

4^{ème} rapport d'évaluation mutuelle du Luxembourg par le GAFI : un succès collectif

A Luxembourg, le 4 octobre 2023

Le Groupe d'action financière (GAFI) a publié le rapport d'évaluation mutuelle du Luxembourg réalisé dans le cadre de son 4^{ème} cycle d'évaluations mutuelles.

C'est un succès pour le pays qui se situe parmi les pays les mieux évalués. Dans son [rapport](#), le GAFI reconnaît la qualité du dispositif luxembourgeois en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme (LBC/FT) ainsi que son efficacité.

Ce succès et ces bons résultats sont le fruit d'un effort collectif. Le GAFI souligne ainsi ([publication du 27 septembre 2023](#)) que *"The key strength of the Luxembourg system is the robust domestic co-operation and co-ordination"*.

Le Barreau note avec satisfaction que les efforts des avocats (parmi les professionnels du secteur non-financier) sont reconnus et que les avocats assujettis à la LBC/FT ne font pas l'objet de points d'attention particuliers.